

Sujet : [INTERNET] tr: Enquête publique concernant le projet éolien de la SARL PE Les Quatre Chemins sur les communes de Balledent et Chateauponsac

De : Jacqueline COTTIN <jcottincolle@orange.fr>

Date : 21/11/2021 19:15

Pour : pref-enquete-publique@haute-vienne.gouv.fr

>

>

>

>

>

>

>

>

>> Jacqueline Cottin

>> Le Champoreix 4

>> 87290 Saint Sornin Leulac

>>

>> à Monsieur Le Président de la
commission d'enquête publique concernant le projet éolien
présenté par la SARL PE Les Quatre Chemins sur les
communes de Balledent et Chateauponsac

>>

>>

>>

Monsieur Le Président

>>

>>

Le 27 Octobre 2021 en allant faire mes courses à Chateauponsac , en parlant avec les personnes habituellement rencontrées à la boulangerie, à la poste , à la pharmacie , au supermarché , j'ai constaté que très peu d'habitants de Chateauponsac étaient au courant de cette enquête qui les concerne au plus au point Le bulletin municipal " Le Châtelaud " numéro 552 n'est arrivé dans les boites aux lettres que vers le 10 Novembre C'est dire que l'information n' est parue que 14 jours après l'ouverture de l'enquête Certes l'annonce de cette enquête est affichée en mairie Mais quels sont les châtelauds qui ont le temps de passer à la mairie avant d'aller travailler? Cette pratique du silence a aussi été largement pratiquée l'an dernier au cours de l'enquête publique concernant les projets éoliens sur les communes de Chateauponsac et de Saint Sornin Leulac où l'omerta fut totale

>>

>> Le projet commun aux communes de Balledent et Chateauponsac est présenté par la société SARL PE Les Quatre Chemins ayant son siège à Montpellier Il nous est indiqué que son capital s'élève à 500 euros . Est-ce sérieux ? Est-ce une erreur de frappe? Quelque peu intriguée j'ai fait des recherches sur cette société qui a été absorbée par le groupe Valeco Ingenierie , lui même absorbé par EnBW Energie Baden-Württemberg le 3/6/2019. En Allemagne , les investisseurs ne se bousculent plus sur ce marché devenu trop compliqué qui les poussent à avoir de bons avocats et qui est devenu fort peu rentable . Achim Derck président de la Fédération Allemande des Chambres de Commerce et d'Industrie a déclaré dans le N°9 du magazine Transitions et Energies " En ce qui concerne l'expansion de l'éolien , l'Allemagne est passée de la voie rapide à la bande d'arrêt d'urgence" Alors ces sociétés allemandes viennent sévir chez nous

>>

>> L'installateur changeant d'identité les conditions du contrat changent-elles ? Les conseils municipaux s'en sont-ils inquiétés ? Quelle sécurité pour la qualité des installations et pour leur démantèlement?

>> D'autant que les sociétés d'éoliennes ne sont pas des sociétés vertueuses : en 2017 l'association des " Amis de Saint Sernin " et le collectif Tourreillois dans l'Aude citent de nombreuses infractions au cours des travaux d'implantation ...: des violations de propriétés privées, des sources impactées par l'implantation des socles béton, des pressions sur des propriétaires riverains etc...

>>

>> Je vous prie Monsieur le Président de bien vouloir noter mon **AVIS TOTALEMENT DEFAVORABLE** Les raisons sont multiples La première d'entre elles est que ce projet n'est pas unique bien que présenté en solitaire Il succède à ceux de Saint Sulpice les Feuilles et Vareilles, de Chateauponsac et Saint Sornin etc..et précède celui de Saint Sulpice les Feuilles et ...Ces faiseurs d'argent vont transformer le Limousin en forêts d'éoliennes, formant ainsi une trame destructrice des paysages, de l'habitat

>> Les éoliennes induisent des nuisances sonores, visuelles, électromagnétiques. Elles ont un impact sur l'économie locale, régionale, sur le tourisme, sur l'immobilier, sur la biodiversité, sur la terre, sur les paysages, sur la santé...

>>

>> **LES IMPACTS SUR LA SANTE**

>>

Les nuisances sonores sont dévastatrices par les infra sons, par les sons dépassant gaillardement les zones de confort diurnes et nocturnes, par leur caractère aléatoire, par les turbulences, par l'effet stroboscopique, par les vibrations. Il en résulte une atteinte de l'état général : insomnies, surdités irréversibles, acouphènes, dépressions. C'est le **SYNDROME EOLIEN** défini par l'Académie de Médecine. De plus, en 2006 la même académie a recommandé de considérer les éoliennes comme des installations industrielles et qu'à ce titre elles doivent être soumises aux mêmes contraintes et

réglementations notamment en matière de nuisances sonores
Les travaux de Pederon en Ontario en 2009 ont mis en évidence la NOTION DE LA DISTANCE EOLIENNE-HABITATION
Ses travaux demandent que cette distance soit supérieure à 2 KMS
L'Association " Vent Debout " dans son manifeste contre les éoliennes de l'hérault demande que cette distance soit égale à 10 FOIS la hauteur des mâts des éoliennes
Les hameaux de Laborie , du Piofoux , du Bois de Lavaud , de Montillon sont largement concernés par ce risque
Leurs habitants vont vivre un enfer. Le village de Balledent ne sera pas épargné
Quant aux effets stroboscopiques , ils seront ressentis par chaque habitant , surtout par ceux de Laborie et du Montillon
Ces nuisances sont tellement insupportables qu'à la suite de nombreuses , très nombreuses plaintes la préfète de l'Orne a suspendu temporairement toute activité éolienne dans le bassin d'Alençon en février 2021
Et le 3 Novembre 2021 la Cour d'Appel de Toulouse a reconnu les dégâts causés par les éoliennes sur les habitants d'un village du Tarn

>>

>>

LES IMPACTS SUR LA FAUNE

>>

Ce projet voudrait s'implanter dans un secteur particulièrement intéressant sur le plan écologique:

>> C'est une zone Natura 2000 , une zone ZNIEFF , une zone APPB
Tout semble protéger la faune , la floreEt pourtant

>> Pour l'avifaune dont la biodiversité est importante, tout se joue au moment des migrations post-nuptiales et au moment de la reproduction
Les oiseaux migrateurs traversent les trop nombreuses zones d'implantation d'éoliennes : les passereaux , les grands cormorans , les colombidés les grues cendrées et cette année nous avons vu des cigognes blanches
Ces oiseaux succombent par collisions ou par barotraumatismes

>> En période de nidification , les espèces patrimoniales nombreuses sont très vulnérables : l'Alouette Lulu , la Linotte mélodieuse . Elles fréquentent les haies arbustives , lieux de nidification et lieux d'alimentation grâce à la présence d'insectes

> Ces haies seront perpétuellement agressées par le bruit des éoliennes ou carrément détruites au cours des travaux d'implantation Quant aux zones ouvertes que survolent le faucon crécelle , le milan royal , l'hirondelle rustique , elles seront leur cimetièrre. De même les rapaces nocturnes comme le milan royal seront victimes des pâles

>> Le porteur de projet souligne, lui-même, l'existence de zones de forte vulnérabilité concernant les chiroptères surtout en période de mise bas et d'élevage des jeunes !! La majorité des espèces de chiroptères est présente tout au long de l'année: 26 espèces protégées telles que les noctules , les pipistrelles Elles sont très sensibles aux collisions avec les éoliennes et aux barotraumatismes Un enregistrement réalisé en mai 2016 par l'expertise chiroptérologique commandée par la société Ostwind a mis en évidence l'existence d'une espèce inconnue à proximité : la Minioptère de Schreibers dont la présence antérieure date de 1949 au Dorat Ainsi , en toute connaissance nous allons programmer la disparition d'espèces en grand danger . La loutre d'Europe , familière de la Gartempe ne pourra plus être admirée que chez Deyrolle !

>> Sans être cacique , il faut souligner que ce projet s'implante perpendiculairement à l'axe de migration de l'avifaune augmentant ainsi sciemment les risques de collisions et de barotraumatismes Que peut-on penser d'un tel projet?

>>

>> L'entomofaune fait partie de ce tableau de chasse car tous les insectes , vecteurs de la chaîne alimentaire sont concernés notamment l'Agrion Mignon mentionné sur la liste rouge et se reproduisant à l'abri des haies et des broussailles forestières Dans ces mêmes lieux privilégiés se reproduisent les mammifères terrestres dont certains protégés sont là aussi en danger. Citons le hérisson, le campagnole

>> Sans être cacique il faut souligner que l'implantation des éoliennes est trop proche des haies notamment E2 et E3 et que le boisement survolé par E2 est en danger permanent Que peut-on penser d'un tel projet ?

>>

>> Les ovins, les bovins fiertés des agriculteurs du Limousin , sont aussi sensibles aux bruits , aux vibrations ,à l'effet

stroboscopique , d'autant qu'il n'y a plus de stabulation en Limousin et que sous prétexte que la limousine est une race "rustique " les bêtes sont dans les champs toute l'année Leur exposition aux effets nocifs des éoliennes sera permanent. Des agriculteurs normands ont signalé la baisse du rendement laitier et de la fécondité de leurs bêtes etc..

>>

>> LES IMPACTS SUR LA FLORE

>> Les habitats sont majoritairement constitués d'aulnaies-fresnaies , de landes sèches et de mégaphorbiales appelées "corridors biologiques " Ce sont des sites de protection pour des espèces en danger notamment le Millepertuis à feuilles linéaires , la Nielle des Blés , l'orchidée à fleurs lâches . Elles sont en danger par risque d'écrasement , par disparition de leur habitat, par modifications de leurs conditions de vie .Déjà nombre d'entre nous , ne les connaissent pas sauf quelques passionnés de la nature et de la photographie . Nos petits enfants pourront toujours aller consulter les herbiers de Jussieu au Museum d'Histoire Naturelle !!

>>

>>

>> LES IMPACTS SUR LE MILIEU PHYSIQUE

>> Le sol de ce site est principalement constitué de granite Et l' I G N montre l'existence d'une faille transversale à l'Est du site Cette faille est "supposée" et le projet d'éoliennes a tout de même été établi sans recherches complémentaires !! .La Revue du Génie Rural , Eaux et Forêts n° 22 de 2008 souligne que " les antennes relais , les éoliennes etc ..peuvent présenter un danger pour la santé des êtres vivants à plusieurs kms de distance s'ils se trouvent au croisement de zones de faille servant à la circulation d'eau La faille constitue la voie de transmission de nuisances géotechnopathogènes , et de risques d'effondrement du sous sol liés aux travaux et aux vibrations des éoliennes en exploitation

Que peut-on penser d'un tel projet qui ne réalise pas d'études géotechniques préliminaires?

>> Les quatre éoliennes vont se trouver dans le versant de la Gartempe et ses affluents , dans des zones humides , dans des zones où des sources apparaissent à la faveur de fissures , de fractures Le risque de contamination des nappes phréatiques , des eaux souterraines est probable

Que peut-on penser d'un tel projet qui ne réalise pas d'études techniques préliminaires?

>>

>>

LES IMPACTS SUR LE PAYSAGE

>>

L'importance des travaux d'implantation des éoliennes , l'importance des travaux de RTE ou ERDF sont colossales Les terrains sont arasés , asséchés , artificialisés , totalement détruits . Les infiltrations de produits toxiques de chantier contaminent les nappes phréatiques Ce sera la disparition des "milieux naturels", des "paysages" chers à Gaston Roupnel

> " L ' Histoire de la Campagne Française" témoignera de ce passé , quand les générations futures demanderont des comptes au Ministère de la Transition Energétique

>> De plus la zone d'implantation s'inscrit sur un territoire riche en monuments historiques classés L'église de Saint Thyrese de Chateauponsac vient d'être restaurée pour mieux accueillir notre désespoir! Tous ces monuments subiront un encerclement visuel et sonore destructeur

>>

>>

>>

>> Tous ces impacts négatifs soulignent l'importance de s'opposer à de tels projets qui vont meurtrir cette belle région La diminution des surfaces agricoles , l'altération des paysages contribueront à l'appauvrissement du Limousin , la baisse du tourisme (les gîtes, les chambres d'hôtes , nombreux dans la région , les campings sont concernés), l'abandon de projets

d'installation de futurs retraités , de jeunes urbains (projets très recherchés en ce moment de pandémie qui perdure) induiront une baisse d'activité pour les artisans et les commerçants. La perte de valeur de l'immobilier concernera toute la région et désespèrera tout un chacun

>> Les coûts faramineux de fabrication et de construction des éoliennes avec

_ un impact carbone important ,

_ un retour de la balance commerciale négatif (tous les éléments sont fabriqués à l'étranger Chine, Allemagne ...)

_ un rendement inconstant et aléatoire puisque dépendant du vent (dans le Limousin nous avons un climat tempéré d'influence atlantique c'est à dire humide et uniquement humide La plupart du temps il n'y a pas de vent Il ne sévit qu'au cours des tempêtes comme Aurore au mois dernier avec des vitesses dépassant les 70 km/h Vitesses trop importantes pour les éoliennes qui sont alors arrêtées),

_des matériaux très onéreux comme les Terres Rares dont la production engendre une grande quantité de CO2 , l'augmentation de l'exploitation minière, par foudroyage par blocs (qui consiste à dynamiter massivement le sous sol provoquant ainsi des effondrements et seismes incontrôlables) ou par lixiviation en tas (qui consiste à traiter chimique toute une montagne en déversant des agents chimiques dangereux comme le cyanure ou l'acide sulfurique) génère des volumes de déchets toxiques de plus en plus ingérables. Exemple la société Freeport en Indonésie déverse chaque année 87 millions de tonnes de résidus chargés en plomb et en arsenic dans le fleuve Ajkwa donc dans la mer

_et enfin tous les matériaux dont certains ne sont pas recyclables et qui sont abandonnés sur place car les sociétés "disparaissent " de leurs responsabilités au bout de quelques années d'exploitation

Tous ces éléments montrent l'utopie de ces projets

>> Il faut quitter les projets d'éoliennes car les sources d'énergie intermittente sont inutiles et contre productives Elles

doivent être soutenues par d'autres énergies constantes : l'Allemagne a choisi la lignite (énergie fossile à proscrire) ou le nucléaire comme en France (énergie sans CO2) Rappelons que le Président Macron , à la TV , le 9/11/2021 a dit" nous allons pour la 1ere fois depuis des décennies relancer la construction de réacteurs nucléaires....tout en continuant d'économiser l'énergie et en investissant dans la production d'énergies décarbonnées "

>> Les chercheurs, les industriels travaillent sur différents chantiers de recherches : le photovoltaïque (à ce propos la plupart des sociétés d'éoliennes "font" aussi du photovoltaïque . Pourquoi EnBW ne s'intéresse-t-elle pas aux toîts du Limousin ?) l'hydrogène très prometteur , sur l'hydraulique et notamment sur les énergies émergentes telles que l'houlomotricité , l'hydrolien , la marémotricité Citons Tom Wills en Ecosse' , ingénieur spécialisé dans l'énergie des vagues : " nous progressons rapidement sur la marémotricité et nous sommes au début de l'énergie houlomotrice" L'énergie hydraulique est une source d'énergie maîtrisable , rapidement mobilisable et compétitive grâce à la durée de vie de ses installations

>>

>> Le 14 Janvier 2021 , l'Assemblée Générale de l'ONU a proclamé" la décennie 2021 - 2030 destinée à la restauration des écosystèmes .C'est un appel lancé à tous les pays du monde à s'unir pour protéger et restaurer les écosystèmes dans l'intérêt de la nature et des êtres humains" La COP 26 à Glasgow a travaillé en ce sens puisqu'elle a incité tous les pays à arrêter la déforestation , faute de faire mieux

>>

>> Enfin si l'état persiste dans le choix de l'éolien à tout prix et à toute vitesse alors que d'autres pays y renoncent (Allemagne) il y aura LE SCANDALE DE L EOLIEN tout comme il y a eu LE SCANDALE DU SANG CONTAMINE

>>

>> Croyez Monsieur le Président à l'expression de mes remerciements pour l'attention que vous porterez à mon courrier et à l'assurance de mon respect

||>>
||>>